

Date de la convocation	9 octobre 2024
Membres en exercice	168
Présents	54
Représentés	41

CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2024

n°D20241017 – 03c

Objet : Transfert complémentaire de compétences de la commune de Castillon de Larboust au Syndicat Mixte de l’Eau et de l’Assainissement de Haute-Garonne Réseau31

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de l’Eau et de l’Assainissement de Haute-Garonne dénommé Réseau31 ;

Considérant que la commune de Castillon de Larboust est membre de Réseau31 pour les compétences suivantes :

Domaine du Petit Cycle de l’Eau

A. Eau potable :

A.1 Production d’eau potable

A.2 Transport et stockage d’eau potable

A.3 Distribution d’eau potable

B. Assainissement Collectif :

B1 : Collecte des Eaux Usées

B2 : Transport des Eaux Usées

B3 : Traitement des eaux usées

Considérant que le Conseil Municipal a, par délibération du 29 mai 2024, décidé de transférer en complément à Réseau31 la compétence suivante :

Domaine du Petit Cycle de l’Eau

C. Assainissement Non Collectif

Considérant que selon les dispositions de l'article 22 de nos statuts, le transfert complémentaire de compétences ne fait pas l'objet d'un arrêté préfectoral et prend effet, conformément à l'article 7.3 de ces mêmes statuts, à la date fixée par l'organe délibérant de Réseau31 ;

Vu le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

Décide

Article 1 : d’approuver, pour la commune de Castillon de Larboust, le transfert complémentaire de la compétence :

C. Assainissement Non Collectif

Article 2 : de fixer la date de ce transfert au 1^{er} novembre 2024 ;

Article 3 : d’approuver la modification statutaire induite par ce transfert.

Résultat du vote	Pour	95	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

Sébastien VINCINI

Président

